

PAR COURRIEL

Le 19 janvier 2024

AUX ÉLEVEUSES ET ÉLEVEURS

Modification aux frais imputé dans le POOL

Nous tenons à vous informer que, considérant que l'entente d'écoulement des 624 000 porcs au coût de 500 000 \$ par semaine s'est terminée en date du 13 janvier 2024, les frais imputés dans la ligne CDS - Détournements seront diminués.

Cet impact pourra être constaté lors des paiements de la semaine prochaine. Toutefois, notez bien que cette ligne du POOL conservera un montant variable au cours des prochaines semaines afin de compenser les détournements effectués par les Éleveurs. Ces détournements ont repris depuis décembre 2023 à raison d'un faible volume.

Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec le Service à la clientèle de la Mise en marché au 1 800 363-7672.



Francis Arsenault
Directeur de opérations de la Mise en marché